# La radio communautaire: levier de démocratisation de la société

## Quelles perspectives au Maroc?

*J.E Naji. Al Hoceima 06.08*

# Chantiers

- Contexte mondial,Arabe…Afrique…Maroc
- Concept et objectifs
- Législation/régulation
- Types de financement
- Types d’organisation/gestion
- Types de contenus
- Repères d’éthique
- Choix technologiques/Formation technique

# 1.Contexte mondial Arabe… Afrique…Maroc

- *Phénomène apparu dans les Amériques après la 2ème WW (39/45)*
- *Les premières expériences qui ont abouti à la forme actuelle de la radio communautaire remontent aux années cinquante en Amérique Latine. La pauvreté et l'injustice sociale ont été les catalyseurs de ces premières expériences; la première a eu lieu en Bolivie en 1947 et a été connue sous l'appellation « Les radios des mineurs »; l'autre a eu lieu la même année en Colombie, sous le nom de Radio Sutatenza /Action culturelle populaire.*

# Amérique Latine

**Bolivie:**

- ce sont les mineurs qui ont été à l'origine de la grande grève organisée en 1981, qui a mis fin à la dictature en Bolivie

'Radios des Mineurs' : défendre et promouvoir les droits des mineurs, rôle important dans les activités culturelles et éducatives: la promotion et la diffusion des festivals de poésie des mineurs, des débats sur la valeur esthétique des chansons populaires et d'autres formes d'art et sur les problèmes éducatifs, y compris un débat sur l'apprentissage des jeux d'échecs aux enfants des mineurs.

- ***L'expérience Latino-américaine***

*Plus de 6 000 stations de radio ont été agréées sur le continent. Près de 85 % d'entre elles sont privées ou commerciales, environ 7 % sont publiques, et le reste est contrôlé par l'Église. La plupart de ces dernières se considèrent comme des radios communautaires. De plus, il existe plusieurs radios pirates, dont plusieurs radios communautaires, qui émettent depuis des années et qui sont, au sens strict du mot, illégales.*

# Afrique

- MALI: Près de 300 radios communautaires
- *En 1991, après vingt-trois ans de dictature militaire, de graves émeutes sociales ont finalement eu raison du gouvernement en place et ont contribué à l'instauration d'une démocratie multipartite. Un gouvernement de transition a été mis en place en attendant l'organisation d'élections démocratiques.*

- *Le Mali étant un pays essentiellement rural. Les représentants locaux de l'État dans les zones rurales faisaient montre d'arrogance, les paysans éprouvaient une certaine désaffection et un sentiment d'aliénation par rapport aux programmes de développement imposés par le gouvernement. Ils préféraient les ignorer.*

- *Avec le soutien du PNUD et de la FAO, le Mali a été l'un des premiers pays à favoriser la libéralisation des médias en Afrique, notamment en organisant une conférence décisive à Bamako, en septembre 1993, intitulée "Pour la liberté des radios africaines".*

## Burkina Fasso

- Le Burkina Faso fait partie, des Etats pionniers en matière de Radio Rurale en Afrique de l'ouest francophone. Créée en 1969 comme un des services au niveau de la Radiodiffusion nationale (Mauritanie plus tard), la Radio Rurale du Burkina a connu ses moments de noblesse dans les années 1980. Sa mission principale était :
- Accompagner les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Eduction Nationale dans leurs missions de promotion du monde rural.

- C’est l’une des raisons qui a amené l’Union des Radios et Télévisions Nationales Africaines ; l’**U.R.T.N.A.** à créer le prestigieux Centre Interafricain d’étude en Radio rurale de Ouagadougou (**CIERRO)** au BURKINA. Cette grande  école qui a formé d’éminents communicateurs de presque tous les pays de l’Afrique francophone de 1978  à 2006, date de sa fermeture.
- A ce jour il existe environ 50 radios communautaires au Burkina dont une dizaine créées avec le concours de l’Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (OIF).

# Amérique du Nord

- Canada (Francophone)

L'implantation de radios communautaires dans les milieux francophones minoritaires est coordonnée au niveau national par l'Alliance des radios communautaires du Canada Inc. (ARC du Canada). L'ARC du Canada a été fondée lors de la rencontre nationale des radios communautaires francophones et acadiennes en mars 1991. Son mandat est d'assumer la coordination de l'ensemble du dossier de la radio communautaire sur la scène nationale.

L'ARC du Canada comptait en 2006 31 membres actifs. Il existe actuellement 22 radios communautaires francophones en milieu minoritaire au Canada.. Créées au cours des vingt dernières années pour répondre à des besoins de développement locaux spécifiques, ces stations sont des moyens de communication, à l’image des communautés qu’elles desservent.

Elles engagent et mobilisent ces communautés vers un mieux-être culturel, social et économique, que ce soit en initiant ou en soutenant des projets en ce sens, en favorisant l'expression locale par l'accès des citoyens aux ondes et à la gestion de leur propre radio, ou en renforçant l'identité et le sens d'appartenance communautaire.

- Les stations membres de l’ARC du Canada rejoignent un potentiel de 470 000 auditeurs, créent 120 emplois permanents, comptent plus de 17 000 membres dont 1 000 bénévoles actifs et produisent au-delà de 78 000 heures de production radiophonique locale par année.

Générées par les communautés qu'elles desservent, les radios communautaires francophones et acadiennes sont des entreprises d'économie sociale…

*« Le gouvernement du Canada définit l'économie sociale comme étant un secteur constitué d'entreprises communautaires sans but lucratif, qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui a pour but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans les communautés, le plus souvent en faveur des moins nantis. ».*

# Monde Arabe

- « Dans la quasi-totalité des pays de la région, il y a une méconnaissance ou ignorance de l'importance du rôle positif des médias communautaires dans la mise en œuvre des objectifs de développement et de démocratie.
- « Dans la plupart des pays de la région, le monopole étatique des moyens de communication et d'expression est toujours le régime qui domine et inspire des politiques qui sont contraires à la diversité culturelle et linguistique, au pluralisme des voix et des paroles et à l'indépendance des producteurs de contenus

- « Qu'il y a absence au sein de la société civile de toute la région MENA d'une conscience des rôles que peuvent jouer des médias communautaires dans la promotion des valeurs démocratiques et de développement défendues par cette société civile ».

« Déclaration de Rabat » de l'AMARC.

Octobre 2007.

# L'AMARC ? WWW.AMARC.ORG Montréal. 1983

- À travers le service aux membres, le réseautage et l'implémentation de projets, l'Association mondiale de radiodiffuseurs communautaires (AMARC) réunit plus de 4.000 radios communautaires, fédérations et alliés de radios communautaires dans plus de 115 pays.
- L'AMARC fait le plaidoyer pour le droit à la communication au niveau international, national, local et de quartier et défend et promeut les intérêts du mouvement des radios communautaires à travers la solidarité, le réseautage et la coopération.

- A través del servicio a sus miembros, el trabajo en redes y el desarrollo de proyectos, la Asociación Mundial de Radios Comunitarias, AMARC reúne una red de más de 4,000 radios comunitarias, Federaciones y aliados de radios comunitarias en más de 115 países. El principal impacto global de AMARC desde su fundación en 1983, ha sido de acompañar y apoyar el desarrollo de un sector mundial de radiodifusión comunitaria que ha democratizado el sector de medios de comunicación. AMARC aboga por el derecho a la comunicación a nivel local, nacional e internacional y defiende y promueve los intereses del movimiento de las radios comunitarias a través de la solidaridad, el trabajo en redes y la cooperación.

# Concept et objectifs

*Amérique Latine. La pauvreté et l'injustice sociale*

défendre et promouvoir les droits des mineurs, rôle important dans les activités culturelles et éducatives:

*Mali: Monde rural*

*une certaine désaffection et un sentiment d'aliénation des paysans par rapport aux programmes de développement imposés par le gouvernement*

*Burkina Fasso: Monde rural*

Accompagner les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'E. Nationale dans leurs missions de promotion du monde rural.

Canada: Minorités linguistiques

répondre à des besoins de développement locaux spécifiques

Canada: RC. engagent et mobilisent les communautés vers un mieux-être culturel, social et économique, que ce soit en initiant ou en soutenant des projets en ce sens, en favorisant l'expression locale par l'accès des citoyens aux ondes

Monde arabe: Rôles que peuvent jouer des médias communautaires dans la promotion des valeurs démocratiques et de développement défendues par cette société civile .

AMARC: Le droit à la communication au niveau international, national, local et de quartier;solidarité, le réseautage et la coopération.

- Amarc Declaration d'Amman 2006:

**les médias communautaires jouent un rôle spécifique et crucial en permettant une participation des gens vers une société de l'information et de connaissances juste et équitable qui inclut la voix des pauvres et des marginalisés**

**Nous appelons à la reconnaissance de la radiodiffusion communautaire en tant que secteur distinct des médias et une alternative vitale aux radiodiffuseurs publics et commerciaux**

- La RC initie et accompagne le changement social ce qui implique la responsabilité de contribuer effectivement à faciliter le développement de la société civile lors des processus de démocratisation. Nous reconnaissons le rôle que peut jouer la radio communautaire à faciliter l'inclusion des femmes et la reconnaissance de leurs droits, dans la réduction de la pauvreté et la promotion du développement durable.
- La reconnaissance du rôle fondamental des médias communautaires dans l'aide des populations lors des catastrophes naturelles et pour la préparation pour répondre à situations d'urgence

# SMSI (WSIS)

- le plan d'action de la WSIS demande la fourniture de « le support aux médias situés dans les communautés locales et le support de projets combinant l'usage de médias traditionnels avec de nouvelles technologies pour leur rôle à faciliter l'usage des langues locales pour la documentation et la préservation des us locaux, incluant la diversité biologique et de l'environnement comme moyen pour atteindre les communautés rurales isolées et nomades »;
- Reconnaissant le rôle primordial que les radios communautaires jouent dans l'accomplissement des objectifs de développement du millénaire

# Fonctions/missions de la RC

- Accès du citoyen aux medias (Droit à la Communication)
- Encourager la participation, le partage de l'information et de l'innovation
- Inclusion des minorités et des groupes marginalisés
- Refléter et promouvoir l'identité, la personnalité, la langue et la culture locale
- Instaurer la diversité des vues et d'opinions à l'antenne
- Offrir une diversité de programmes et de contenus
- Favoriser un large dialogue et le développement de la démocratie

- Promouvoir le développement et le progrès social
- Accroître le rôle de la société civile
- Stimuler la bonne gouvernance
- Donner la parole aux « sans voix »
- Offrir un service social de substitution (phone, assistance, alphabétisation,accompagnements…)

# UNESCO (depuis 1980)

- *Selon l'UNESCO[1], la radio communautaire a pour but de donner la parole à ceux qui en sont privés, de servir de porte-voix aux populations marginalisées ; elle se situe au coeur du processus de communication et de démocratisation des sociétés. La radio communautaire permet aux citoyens de faire connaître leurs points de vue sur les décisions qui les concernent. Les notions de transparence et de bonne gouvernance prennent une nouvelle dimension et contribuent au renforcement de la démocratie.*

- *La radio communautaire amplifie les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, du fait de sa capacité exceptionnelle à faire partager en temps réel des informations essentielles concernant le développement, les perspectives d'avenir, les expériences, les connaissances pratiques et les questions d'intérêt général.*

[1] « Manuel de la Radio Communautaire » publié par l'UNESCO en 2001 avec les auteurs Colin fraser et Sonia Estrada.

# Législation/régulation/Financement/ Gestion

- Préalable: libéralisation de l'AV (Pas de Monopole)
- Législation globale de l'AV ou législation spécifique?
- Maroc:

Seules les personnes morales ayant la forme juridique de société anonyme peuvent créer une chaîne de télévision ou une station radio.

Un parti politique ou une association ne peut créer une chaîne de télévision ou station radio….

# *La législation sur l'AV en Afrique du Sud* (Modèle)

1. **Objectifs de la législation de l'IBA (1993):**

- *l'encouragement à la disponibilité d'une offre diversifiée au plan national, régional et local, en vue de satisfaire les besoins des groupes culturels et linguistiques et de proposer des émissions de divertissement, d'éducation et d'information ;*

- *le développement et la préservation de l'identité, de la culture et de la spécificité nationale et régionale ;*
- *l'acquisition et le contrôle des radios par des personnes historiquement marginalisées ;*
- *la délivrance de licences de radios privées et communautaires à des personnes ou groupes représentatifs des diverses communautés de la République*

## *2. Les différentes catégories de radios*

*La législation prévoit trois catégories de radios :*

- ***Un service public :*** *ce service est assuré par la Société sud-africaine de radiodiffusion (SABC), ou tout autre groupe à statut similaire, ou par une personne, dont les ressources sont fournies par les redevances perçues auprès des auditeurs équipés de récepteurs.*
- ***Un service privé :*** *il a pour but de générer des profits ; il est placé sous le contrôle d'une personne dont l'agrément est différent de celui du service public.*

***Un service communautaire :*** *c'est un service qui*

- *contrôlé par une entité sans but lucratif et dont les objectifs ne sont pas de réaliser des profits ;*
- *défend les intérêts d'une communauté spécifique ;*
- *encourage les membres de la communauté à participer au choix et à la réalisation des programmes qui seront diffusés.*

- ** peut être financé par des dons, des subventions, des parrainages, la publicité, les cotisations des membres, ou par une combinaison de ces modes de financement Le terme "communauté" renvoie à la situation géographique d'une communauté ou d'un groupe de personnes ou d'un secteur du public qui ont un intérêt commun spécifique et vérifiable.*

# L'expérience asiatique

## La loi sur la radiodiffusion nationale au Népal (1993).

Les programmes doivent traiter en priorité les thèmes suivants :

- Les émissions en faveur du développement : agriculture, éducation, industrie, commerce, science et technologie, santé, planning familial, protection des forêts et de l'environnement ;
- Harmonie entre les différentes classes, langues, castes, religions et groupes religieux ; égalité et bonne entente entre tous ;
- Développement des différentes langues et cultures du Népal ;

- *Promotion de l'unité et de l'intérêt nationaux ;*
- *Développement du sens moral et national naissant ;*
- *Éveil à l'intérêt social ;*
- *Rejet des influences préjudiciables au Népal dans ses relations avec les pays voisins et amis ;*
- *Soutien à la politique étrangère du pays ;*
- *Développement des chants traditionnels, du folklore et de la culture ;*
- *Promotion des activités importantes au niveau national et international.*

# *L'expérience Latino-américaine*

- *Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt-dix que certains pays d'Amérique latine ont commencé à édicter des lois sur la radio communautaire et ces lois lui sont souvent défavorables.*
- *Par exemple, la toute récente législation en vigueur au **Brésil** limite la puissance des radios communautaires à 5 watts, une puissance à peine suffisante pour couvrir une toute petite localité périurbaine de 10 000 à 20 000 habitants.*
- *Cette situation empêche également l'implantation des radios communautaires dans les nombreuses communautés rurales dispersées dans l'arrière-pays brésilien. Interdiction est faite de messages publicitaires, ce qui rend plus difficile encore la viabilité d'une radio communautaire.*

# CONVERGENCES ET DIVERGENCES ENTRE LES LÉGISLATIONS

**Les principaux facteurs communs**

- *La radio communautaire doit être détenue et contrôlée par une entité sans but lucratif.*
- *Elle doit être gérée de manière non lucrative.*
- *Elle doit servir les intérêts d'une communauté particulière, qui pourrait se distinguer par sa situation géographique ou regrouper des personnes qui partagent des intérêts communs.*
- *Elle doit diffuser des programmes qui assurent la promotion du développement socioéconomique et culturel des différentes composantes de la communauté, tout en encourageant l'intégration civique et la solidarité.*

## *Les facteurs divergents des législations sur la radio communautaire*

- ***La puissance de l'émetteur :*** *certains pays limitent la puissance de l'émetteur que pourrait utiliser une radio communautaire ; elle se situe généralement entre 5 et 500 watts. Ces restrictions sont irréalistes dans les zones montagneuses, où la transmission en terrain difficile peut nécessiter une puissance supérieure.*
- ***La création des réseaux :*** *certains pays interdisent expressément la création de réseaux de radios communautaires, même s'ils autorisent occasionnellement des mises en liaison pour des événements qui intéressent les membres des communautés concernées.*

## *La publicité et / ou le parrainage :*

- *Dans certains pays, les radios communautaires n'ont pas le droit de recevoir de la publicité commerciale ou des parrainages, tandis que d'autres y mettent une limite de quelques minutes par heure. En général, cela varie de six minutes à un quart d'heure.*
- *Certaines réglementations prévoient des restrictions concernant le type de publicité qui peut être diffusé. Dans ce cas, la tendance habituelle consiste à la limiter aux produits directement liés à la communauté que la radio dessert, par exemple les offres locales d'emploi, les événements prévisibles, les activités commerciales et les services qui sont proposés dans la région. Même quand la législation ne détaille pas ces restrictions sur le type de publicité, certaines radios communautaires se les imposent. Ainsi, elles refusent de promouvoir les produits nuisibles à la santé comme l'alcool et le tabac.*
- *Certaines législations prévoient un plafond des revenus publicitaires, qu'on évalue généralement à 50 %.*

***Autres sources de financement :***

*parmi d'autres sources de financement figurent la redevance acquittée par les auditeurs, les versements de particuliers, des organisations ou des autorités locales, et les recettes pour les annonces personnelles, mais conformément à la Charte de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (Amarc), certaines lois stipulent qu'aucune source de revenus ne devrait contribuer à plus de 50 % des recettes d'une radio.* **Le financement par les partis politiques ou par d'autres groupes d'intérêt particuliers est expressément interdit dans certaines législations.**

## *La demande de licence*

***Toute personne, où qu'elle se trouve, si elle est sérieusement motivée pour créer une radio communautaire, devrait se renseigner sur la législation en vigueur, à commencer par les conditions requises pour obtenir une licence*** (Contexte de législation nationale)

- *En Amérique latine, les autorités de régulation de la radiodiffusion publient régulièrement la liste des fréquences disponibles pour la radio communautaire et sollicitent les demandes d'attribution des fréquences.*
- *Les bénéficiaires d'une licence payent normalement une redevance unique pour la fréquence octroyée et une redevance annuelle moins chère par la suite. Par exemple, en Colombie, où la législation sur la radio communautaire a été introduite en 1995, cette redevance unique par fréquence varie de 900 à 2 000 dollars , en fonction de l'importance de l'auditoire potentiel. La moyenne des redevances annuelles est d'environ 150 dollars.*

# Types de contenus

1. ***Une conception particulière de l'information, du divertissement et de l'éducation***

- *A la différence des médias traditionnels, l'information dans une radio communautaire n'est pas traitée comme un fait isolé ou un événement unique: elle est plutôt partie intégrante d'un processus continu et en devenir, qui sert de terreau au changement et au développement de la communauté.*
- *Les divertissements sont proposés sous forme d'expression culturelle collective, plutôt que présentés par des artistes sophistiqués.*
- *L'éducation consiste davantage à partager des expériences et à échanger mutuellement des connaissances au sein de la communauté qu'à écouter parler un expert ou un professeur.*

- ***Les principales fonctions de la radio communautaire en Afrique du Sud***
- *favoriser et refléter la culture et l'identité locales;*
- *contribuer à la diversité des points de vue et des opinions et encourager l'expression individuelle;*
- *encourager la diversification des points de vue à l'antenne;*
- *diversifier les types de propriété dans la radiodiffusion;*
- *satisfaire les besoins de la communauté;*
- *contribuer au développement des ressources humaines de la radio et, le cas échéant, créer des emplois;*
- *encourager les membres de la communauté concernée à participer à la programmation et à la production;*
- *encourager l'innovation et la réalisation d'expériences dans les programmes*

- ***Une vue d'ensemble de la programmation***

- *La programmation nécessite de longues heures de concertation et de remue-méninges. Un responsable des programmes habile doit favoriser la participation des animateurs à cette réflexion – plutôt que d'imposer des idées – en vue de déterminer la ligne directrice, le format, le contenu, et la philosophie de chaque émission.*
- *La participation des animateurs [à ce processus de décision] renforce aussi leur motivation dans l'exécution des programmes… En effet, c'est la participation qui permet d'identifier une authentique radio communautaire" .[1]*
-

[1] Louie Tabing, Conseils pour la programmation d'une station de radio communautaire, Projet de radio communautaire Tambuli de l'UNESCO et Danida (Manille,1998).

- ***Les principes régissant l'accès et la participation du public***
- *En démocratie, les citoyens ont droit à une information fiable, précise et opportune. Sur la base de ce droit, la radio devrait intégrer l'accès et la participation en vue de satisfaire l'intérêt public.*
- *L'accès implique que les services d'information sont à la disposition de tous les citoyens; la participation suppose une implication active du public dans la planification et la gestion, mais également comme producteur et interprète.*

# La clef: la participation

- L'identification des besoins des auditeurs et des priorités de la communauté
- La réalisation des émissions
- Participation des individus et des groupes comme présentateurs et comme comédiens
- Participation à l'évaluation des programmes; enquêtes d'opinion

# Repères d'éthique

Généralités basiques: la déontologie du journalisme

- Déclaration de principe de la FIJ (1954; 1986)
- Déclaration des droits et devoirs des journalistes (Munich 1971; 1989 OIJ)

- « La radio est un instrument de pouvoir qui doit être utilisé avec précaution dans le but d'entretenir des relations justes, honnêtes et de franche communication avec les membres de la communauté et non d'assouvir des besoins égoïstes. Il est facile de découvrir si un animateur de radio défend ses intérêts ou ceux de la communauté à laquelle il appartient ».

**(Projet Tambuli. Unesco. Danida. Manille 1998.)**

« La radio est un instrument de pouvoir très puissant dont l'utilisation peut aller à l'encontre des intérêts de ceux qu,elle est censée servir. Nous avons vu au Rwanda une station de radio, Radio Mille collines, participer activement et de manière criminelle à la tragédie qui a affecté ce pays. Afin de prévenir toute violation des Droits de l'Homme, même les plus élémentaires, les responsables des médias communautaires et les défenseurs des Droits de l'Homme, tentent de faire adopter, sur le plan international, une charte de la communication des peuples qui établit des principes directeurs en vue d'éviter de tels abus ».

Mahtar M'Bow

- Charte de la communication des peuples:

« On ne peut accepter de restriction à l'accès à l'information que pour des raisons de force majeure, conformes aux critères internationaux des Droits de l'Homme ou dans le but de protéger une société démocratique, ou les droits élémentaires des autres »

- Indépendance éditoriale (Pub, politiques…)
- Respect de la vie privée
- La décence et le bon goût (morale, convictions religieuses…)
- Tolérance, pluralisme, diversité
- Contre la violence,  la drogue
- Droits de l’enfant et jeunesse (« animateur modèle »)
- Comportement à l’extérieur de la radio

# Choix technologiques/Formation technique

L'Internet et Multimédia

. *L'expérimentation de Radio Kothmale sur l'Internet au Sri Lanka prouve que les stations de radio sont capables de promouvoir et de mettre à profit l'Internet au service des communautés rurales, au-delà des barrières linguistiques et du manque d'infrastructures. L'utilisation de la radio et la navigation sur l'Internet permettent d'apporter des réponses aux préoccupations immédiates des auditeurs, de partager les informations et les connaissances acquises par le biais d'Internet dans l'intérêt de la communauté tout entière, qui s'implique et élargit son horizon grâce à ces nouvelles perspectives.*

- *Pour une radio communautaire traditionnelle, le coût normal des équipements se situe légèrement au-dessus de 20 000 dollars. Pour une diffusion minimale, il en existe même sous forme d'une valise de 16 kilos, qui contient un émetteur de 5 watts, un mixeur audio à six voies, deux lecteurs de disques compacts, deux magnétophones enregistreurs lecteurs de cassettes et une antenne, pour un coût total d'environ 3 000 dollars .*

- *On trouve également des récepteurs de radio FM équipés d'un panneau solaire permettant soit de faire fonctionner la radio soit de recharger une batterie. La nuit, la radio peut fonctionner à l'aide d'une dynamo qui, actionnée à la main pendant deux minutes, génère un temps d'écoute de 30 minutes.*

## Lampe Lufo

- UNESCO a piloté l'utilisation d'un nouveau modèle de radio FM utilisant le brevet thermoélectrique de la société Serras Technologies. Adapté à la base d'une lampe à pétrole, cette radio AM/FM, fonctionne grâce à la chaleur de la flamme.

# Coût Minima d'un CMS calculé par l'UNESCO

- Unité de radiodiffusion FM 30 watts: 4 470
- Serveur/PC utilisé par le directeur du CMC: 1100
- PC multimédia (4): 3 800
- Modem pour accès téléphonique à distance (1): 100
- Hub et câbles pour réseau local (1): 200
- Imprimante (1):500
- Scanner à plat (1):200
- Suite de logiciels standard (1): 2 250
- Caméra numérique (1): 480
- Projecteur numérique (1): 1 900
- **Total: 15 000 US**